



ESD Plongée

93200 SAINT DENIS

ASSOCIATION LOI DE 1901 - AFFILIÉE À LA FFESSM – 07 93 0713
MAIL : info@esdplongee.fr – SITE INTERNET : www.esdplongee.fr

Saison 2022 – 2023

Modalités d'inscription

Télécharger et imprimer recto-verso tous les documents pour les compléter au stylo.

Ou télécharger les formulaires sur votre ordinateur pour les enregistrer puis les remplir et les enregistrer avant impression.

Choisir un médecin dans la liste disponible ou via le lien internet.

Compléter le questionnaire santé à remettre au médecin avant l'examen.

Lui faire compléter et signer le certificat d'absence de contre-indications à la pratique de la plongée en deux exemplaires, un à conserver, l'autre à donner au club avec le bulletin d'adhésion, le règlement et l'auto-questionnaire.

Seuls les certificats établis sur le formulaire mis à disposition (ou modèle disponible sur le site de la FFESSM) et postérieurs au 1^{er} juillet 2022 seront acceptés.

Remettre le dossier **complet** lors de l'inscription.

Choix de la séance

Il faut indiquer au moment de l'inscription l'intention de participer :

- soit à une séance le mercredi ou le vendredi ou aux deux séances ;
- soit une session du samedi.

Pour les séances du samedi, il sera possible en fin de formation de s'inscrire aux séances de semaine jusqu'à la fin de saison.

L'inscription sur les séances du samedi sera validée en fonction des places disponibles (2 à 4 places par cycle).

Inscription aux séances

Pour permettre aux moniteurs de préparer les entraînements, l'inscription se fera via un formulaire hebdomadaire en ligne et disponible jusqu'au lundi soir (<http://esdplongee.fr/participation-seances.htm>) pour participer aux séances d'entraînement.

Merci de respecter votre inscription à chaque séance.